

## DOSSIER DE PRESSE

### Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du PETR Centre Ouest Aveyron

#### Ateliers énergies renouvelables

18/05/17 - 13h00 – Salle d'animation Luc-la-Primaube

## 1. UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

En 2015, le syndicat mixte du PETR Centre Ouest Aveyron (Pôle d'Equilibre Territorial Rural), a obtenu la labellisation « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** », ce qui a permis à certaines de ses collectivités adhérentes de bénéficier d'environ **1.3 M€ d'aides financières** de l'Etat pour leurs projets de transition énergétique.



En cohérence avec la loi relative à la transition énergétique, les élus du PETR ont validé, dans un souci de mutualisation des moyens, **l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** à l'échelle de ce territoire.

De nombreuses actions d'économies d'énergies ou de production d'énergies renouvelables ayant déjà été mises en œuvre sur ce périmètre, cette démarche doit permettre de **construire une véritable stratégie énergétique** et nourrir le projet de territoire et son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en cours de définition.

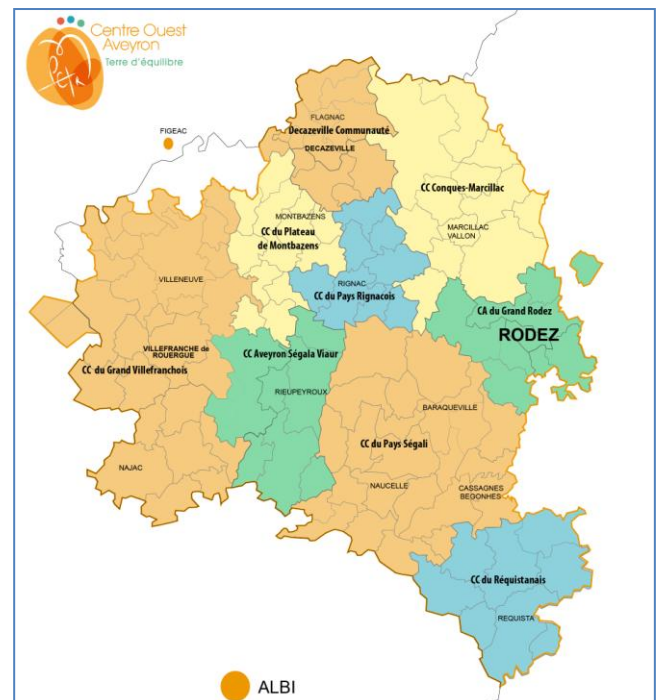
Une mission a été confiée au **groupement eQuiNeo et Axene** pour accompagner le PETR et les intercommunalités jusqu'à la fin 2018 dans l'élaboration participative :

- d'un **diagnostic territorial du PETR décliné par EPCI**:

consommations d'énergie, émissions de gaz à effet de serre (GES), qualité de l'air, production d'énergies renouvelables, vulnérabilités socio-économiques et climatiques

- d'**objectifs** adaptés aux potentiels réalistes du territoire, permettant une **atténuation des émissions de GES** par des économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables, une **adaptation progressive aux évolutions climatiques**, une amélioration ou un maintien de la **qualité de l'air**

- de **plans d'actions concertés pour le PETR et pour les intercommunalités.**



## 2. LE DIAGNOSTIC ÉNERGETIQUE

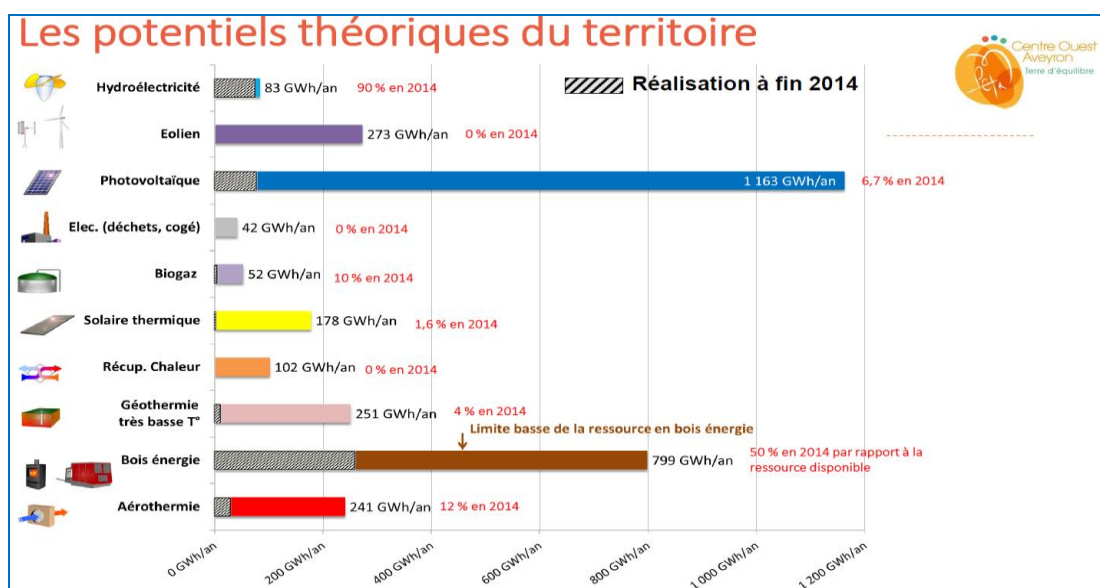
Des ateliers thématiques, organisés par le PETR Centre Ouest Aveyron dans le cadre du PCAET et animés par les bureaux d'études AXENNE-eQuiNeo, se sont déroulés le jeudi 18 Mai 2017 après-midi.

Après l'accueil des participants par M. Jean-Marc CALVET (élu référent du PETR), le bureau d'études AXENNE a présenté les résultats du diagnostic énergétique et de l'étude de potentiel des énergies renouvelables.



Le territoire du PETR Centre Ouest Aveyron dépense plus de **400 millions d'euros par an pour les besoins énergétiques**, dont **moins de 10% restent sur le territoire grâce aux productions d'énergies renouvelables**. Cette facture pourrait atteindre **600 millions d'euros par an d'ici 2030** avec l'augmentation moyenne du prix des énergies. Aujourd'hui environ **10% des ménages sont en situation de précarité énergétique et disposent d'un tarif d'électricité de première nécessité**. Un ménage habitant une maison individuelle dépense en moyenne **2300 €TTC/an d'énergie et doit s'attendre à payer 4300 €TTC/an à partir de 2030**.

Sur le territoire du PETR, compte tenu des contraintes réglementaires et technico-économiques, **les potentiels de production d'énergies renouvelables sont très importants**:



Pour accompagner la politique de décentralisation énergétique portée par l'Etat, **le PETR a recensé plus de 400 projets d'intérêt territorial** participant à la transition énergétique, pour **plus de 64 M€ d'investissements** prévisionnels:

- 40 M€ pour la rénovation énergétique de bâtiments publics
- 20 M€ pour le développement des énergies renouvelables
- 2 M€ pour le développement des transports alternatifs
- 2 M€ pour l'optimisation de l'éclairage public

### 3. LES ATELIERS ENERGIES RENOUVELABLES

Les objectifs visés par ces ateliers étaient notamment de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire, de **faire émerger les freins et les leviers au développement des énergies renouvelables**, et de **formuler des pistes d'actions** pour favoriser le développement de ces énergies, ainsi que les acteurs à impliquer dans ces actions. Pour cela, trois ateliers étaient proposés :

- Quelles opportunités pour les unités de production d'énergies renouvelables et les projets participatifs (unité de méthanisation, parc éolien, centrale PV au sol, etc...) ?

Les pistes d'actions sont souvent très techniques et spécifiques pour chaque filière, mais globalement, les acteurs souhaiteraient un affichage de la **volonté politique** par des vecteurs de communication, un encouragement aux financements participatifs (collectivités, citoyens) pour l'acceptabilité des projets, un accompagnement des projets par une **ingénierie mutualisée**.



- Quels sont les outils à développer pour le montage des projets (communication, compétences, financements, réglementation, etc...), pour quels acteurs ?

Les participants à cet atelier ont proposé de **développer un plan de sensibilisation des élus et des particuliers** autour des énergies renouvelables (relance du salon Eco-énergies de Decazeville par exemple, etc...) et des **outils financiers participatifs** permettant d'impliquer les citoyens et entreprises dans les montages de projets.



- Quelle place pour les énergies renouvelables dans la rénovation des bâtiments ?

Afin de privilégier les économies d'énergie avant d'envisager un projet d'énergies renouvelables et dépasser les difficultés technico-économiques, il faudrait généraliser le recours à une **assistance objective et spécialisée dans la maîtrise de l'énergie**, **informer les élus et les particuliers**, **encourager la formation des professionnels** et **mettre en œuvre des projets faisant appel à des partenariats public-privé**.



Contact : Mickaël Soulié – [energie@petr-centreouestaveyron.fr](mailto:energie@petr-centreouestaveyron.fr) – 05 65 73 61 70